

## Le mot du maire

L'année 2023 est celle de mi-mandat. Dans un contexte économique et social incertain depuis 3 ans, qui malmène tant les concitoyens que les collectivités, nous avons cependant mis notre énergie au service de la réalisation de projets pour le bien vivre des habitants : l'aire de jeux et le terrain de boules profitent quasi-quotidiennement aux enfants et aux boulistes enthousiastes. Le cheminement doux de la Tropaz au centre de Cusy s'est terminé au printemps, sécurisant les piétons et ralentissant les véhicules. Les 3 ans achevés ont également été l'occasion d'élaborer plusieurs projets dont certains se concrétiseront en 2023. La sécurité de nos hameaux reste un axe prioritaire. C'est sur le hameau de Lachat que se concentrent nos efforts pour enfin répondre à une demande de plusieurs années : aménager une aire sécurisée pour nos scolaires qui prennent le bus et ralentir la vitesse. Ce projet me tenant particulièrement à cœur, l'acquisition du terrain ainsi qu'un travail important avec le Département et le Grand Annecy nous ont permis de lancer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux à l'automne. L'axe environnemental est aussi prégnant : dans le cadre du développement des énergies renouvelables, l'extension de notre réseau de chaleur au bois avait toute sa raison d'être pour desservir les projets immobiliers à venir. Les travaux débuteront cet été. Parallèlement, les travaux d'assainissement en cours menés par le SILA sur le secteur Vautrety - Les Parisiens reliera 36 habitations à l'assainissement collectif. Je suis consciente des désagréments induits par la déviation qui malheureusement a été imposée par les conditions du chantier. Merci pour votre patience. Les autres projets en préparation sont inscrits au budget et restent néanmoins subordonnés à l'évolution de la conjoncture actuelle. L'inflation subie par tous nous oblige à être vigilants à l'heure où les opérations engagées sont liées à leur faisabilité économique. Le projet des 3 pins est en cours d'instruction. Chaque étape doit se faire en son temps, et pour cette raison je préfère vous le présenter plus tard. De même, le Département a validé la sécurisation de l'intersection de la route d'Héry / montée du pavé et prolongement du trottoir route d'Héry. Le dossier se poursuit.

Si les travaux sont importants, le cœur de notre village bat aussi au rythme de ses habitants. Je terminerai donc par une note optimiste avec la création de la Commission Municipale Jeunes, très active et impliquée. Bravo à nos jeunes investis, qui proposent des activités et rejoignent ainsi les nombreuses associations qui ponctuent notre commune d'événements sportifs, culturels et environnementaux, pour notre plus grand plaisir. Je vous souhaite donc de profiter de toutes ces animations pour l'été à venir.

Votre maire, Patricia Mermoz



## Vie communale



## Vie associative



## Intercommunalité





## Le budget de la commune

### Compte administratif 2022

#### Section fonctionnement

- Dépenses ..... 1 334 695,62
- Recettes ..... 1 637 081,48
- Résultats 2022 ..... + 302 385,86
- Résultats reportés 2021 ..... + 369 641,64
- Résultats cumulés ..... + 672 027,50

#### Section investissement

- Dépenses ..... 474 977,33
- Recettes ..... 741 864,20
- Résultats 2022 ..... + 266 886,87
- Résultats reportés 2021 ..... + 1 169 499,00
- Résultats cumulés ..... + 1 436 385,87

Après avoir adopté le compte administratif, le conseil municipal a décidé d'affecter **l'excédent de fonctionnement**, soit + 672 027,50 €, en recettes de fonctionnement au compte C/002 pour 199 902,50 € et recettes d'investissement au compte C/1068 pour 472 125,00 €.

### Le budget primitif 2023

#### Taux des taxes communales

Malgré l'inflation subie par les collectivités, le conseil municipal a décidé de limiter l'augmentation du taux d'imposition de 25,88 % à 26,92 % pour les taxes foncières sur le bâti, de 63,73 % à 66,28 % pour les taxes foncières sur le non bâti et de 13,08 % à 13,60 % pour la taxe habitation (maisons secondaires uniquement). On notera que ces taux se situent toujours en dessous de la moyenne des communes du département.

Taxes	Taux communaux votés en 2023	Produits fiscaux attendus en 2023	Taux communaux moyen départemental en 2022	Taux communaux moyen national en 2022
Taxe foncière bâti (incluant commune + département)	<b>26,92 %</b> (25,88 % en 2022)	<b>567 743,00 €</b>	28,75 %	38,28 %
Taxe foncière non bâti	<b>66,28 %</b> (63,73 % en 2022)	<b>34 664,00 €</b>	66,91 %	50,44 %
Taxe habitation (maisons secondaires)	<b>13,60 %</b> (13,08 % en 2022)	<b>30 319,00 €</b>	23,05 %	22,98 %
Allocations compensatrices et coefficient correcteur	-	<b>164 912,00 €</b>	-	-

Ainsi, pour 2023, le produit fiscal attendu s'élève à **632 726,00 €**, auxquels s'ajoutent les allocations compensatrices, soit un total de **797 638,00 €**.

Au cours de la séance du 6 avril, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget principal et les deux budgets annexes : chaufferie bois et centre de loisirs du Troussel.

Les montants sont équilibrés en dépenses et en recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.

Budget primitif	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	1 800 921,00 €	3 615 140,00 €
Budget chaufferie bois	55 224,00 €	331 680,00 €
Budget centre de loisirs	421 734,00 €	-
<b>Totaux</b>	<b>2 277 879,00 €</b>	<b>3 946 820,00 €</b>



## Budget primitif principal

### Prévisions des dépenses de fonctionnement 2023 : 1 800 921,00 €

La section fonctionnement couvre l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la commune et qui sont appelées à se renouveler régulièrement.

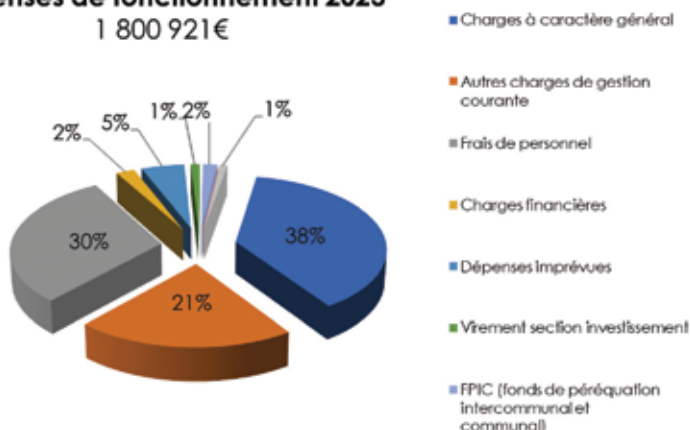
• Charges à caractère général .....	715 276,00 €
• Autres charges de gestion courante .....	397 920,00 €
• Frais de personnel .....	570 368,00 €
• Charges financières .....	41 229,00 €
• Virement section investissement .....	20 000,00 €
• FPIC (fonds de péréquation intercommunal et communal).....	32 000,00 €
• Opérations d'ordre diverses .....	7 478,00 €
• Charges exceptionnelles .....	16 650,00 €

### Prévisions des recettes de fonctionnement 2023 : 1 800 921,00 €

• Produits et services .....	28 196,00 €
<i>(recettes liées à l'activité, refacturation personnel mutualisé avec le SIPRES (école maternelle) et du centre de loisirs)</i> .....	261 752,00 €
• Impôts et taxes .....	1 017 859,00 €
<i>(dont 632 726 € de produit fiscal)</i>	
• Dotations et subventions diverses .....	221 029,00 €
• Autres produits de gestion (loyers) .....	71 553,00 €
• Produits exceptionnels .....	600,00 €
• Excédent de fonctionnement 2022 .....	199 902,00 €

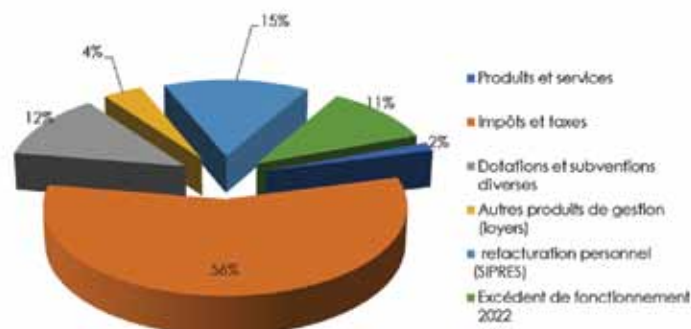
#### Dépenses de fonctionnement 2023

1 800 921€



#### Recettes de fonctionnement 2023

1 800 921 €



### La section investissement 2023 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 3 615 140,00 € :

Les dépenses d'investissement en 2023 concernent principalement :

• Remboursement du capital des emprunts .....	186 712,00 €
• Remboursement taxe d'urbanisme .....	150 000,00 €
• Études diverses .....	9 000,00 €
• Subventions d'équipement au SIPRES et à la chaufferie bois .....	68 000,00 €
• Achats de terrains (terrain Lachat + rembt EPF terrain les 3 pins) .....	1 395 000,00 €
• Travaux d'aménagement sécurisation arrêt de bus à Lachat .....	423 000,00 €
• Travaux bâtiments communaux .....	165 000,00 €
• Travaux d'aménagement cheminement piéton route des Bauges .....	215 000,00 €
• Travaux d'aménagement carrefour RD3 / montée du Pavé et trottoir .....	400 000,00 €
• Travaux d'aménagement centre village .....	263 000,00 €
• Enrobé .....	65 000,00 €
• Abribus / panneaux signalisation.....	20 000,00 €
• Mobilier / matériels divers .....	12 860,00 €



## Budget annexe Chaufferie bois

### Compte administratif 2022 (dépenses et recettes réellement réalisées)

#### Section fonctionnement

• Dépenses .....	54 276,83 €
• Recettes .....	49 766,44 €
• Résultats de l'exercice 2022 .....	- 4 510,39 €
• Résultats reportés 2021 .....	+ 6 582,32 €
• Résultats cumulés .....	+ 2 071,93 €

#### Section investissement

• Dépenses .....	3 540,00 €
• Recettes .....	15 000,00 €
• Résultats de l'exercice 2022 .....	+ 11 460,00 €
• Résultats reportés 2020 .....	+ 512,00 €
• Résultats cumulés .....	+ 11 972,00 €

Le budget primitif 2023 de la chaufferie bois s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de **55 224,00 €** et en investissement à la somme de **331 680,00 €**.

Les **recettes de fonctionnement** sont constituées principalement par la vente des calories bois et l'excédent de fonctionnement mais, pour équilibrer, la commune devra participer à hauteur de 25 004,00 €.

Les **dépenses de fonctionnement** concernent principalement l'achat de combustibles pour la chaudière, les frais d'électricité, les travaux d'entretien et de maintenance de la chaudière.

En **investissement**, il est prévu une extension du réseau de chaleur, et une participation de la commune de 59 708,00 € en recettes.

## Budget annexe Centre de loisirs du Trousset

(garderies matin & soir / cantine / mercredis et vacances scolaires / centre de loisirs l'été)

### Compte administratif 2022 (dépenses et recettes réellement réalisées)

#### Section fonctionnement

• Dépenses .....	405 868,16 €
• Recettes .....	411 860,27 €
• Résultats de l'exercice 2021 .....	+ 5 992,11 €
• Résultats reportés 2020 .....	+ 727,81 €
• Résultats cumulés .....	+ 6 719,92 €

Le budget primitif 2023 du centre de loisirs en section fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **421 734,00 €**.

Les principales dépenses concernent l'achat des repas de la cantine du restaurant scolaire et goûters, les frais de personnel et charges diverses.

Les recettes sont constituées par la redevance du service périscolaire (garderies, restaurant scolaire) et accueil au centre de loisirs mercredis/vacances scolaires, les aides de la CAF, la participation des communes de Chainaz-les-Frasses et Héry-sur-Alby. Le budget s'équilibre avec une participation de la commune de Cusy de 145 114 € pris sur le budget principal.

## Une cusyarde centenaire !

CCAS

Un anniversaire particulier a été fêté à Cusy, celui des cent ans de Marie Balthazard née Dagand, le 8 avril 1923 à Saint-Ours. Elle a rejoint Cusy en 1946, après son mariage avec Vincent Balthazard.

Le CCAS, représenté par le maire, André Keller, premier adjoint et vice-président du CCAS, et Antoine Gioria (membre du CCAS, référent de Mme Balthazard) ont apporté fleurs et gâteau pour partager un agréable moment avec Marie et une partie de sa famille. Parmi les nombreux souvenirs évoqués pendant le goûter partagé : les bals au château de Fésigny qui réunissaient tous les jeunes des communes environnantes, pendant la guerre...



© Florence Milhomme

## Café-rencontre parents-enfants

CCAS



Une troisième rencontre s'est déroulée au foyer communal, le mercredi 8 mars de 10 h à 12 h, sous forme d'un « café rencontre » pour les parents et leur(s) enfant(s) (jusqu'à 4 ans). Ils ont échangé autour d'un café et ont participé, à leur convenance, aux activités proposées :

- Atelier sensoriel « Snoezelen », par l'intervenante Magali Riou, par groupe de cinq à six bébés et enfants, avec leurs parents,
- Espace de jeux et de lecture de contes pour les enfants, à la bibliothèque.

L'atelier multisensoriel autour du concept « Snoezelen » nous plonge dans une atmosphère de détente et de relaxation, mais aussi d'exploration et de découverte, à travers les sens. Ainsi, le bébé/l'enfant a l'occasion d'explorer, dans une ambiance sécurisante, une foule d'éléments sensoriels : colonne à bulles, fibres optiques, coussins lumineux, dalle interactive et bien d'autres encore.

Le CCAS remercie toute l'équipe, pour ce temps de partage très réussi, réunissant seize familles avec vingt-quatre enfants. Un prochain café-rencontre sera organisé le mercredi 7 juin, autour de l'éveil musical.



## Permanence du service social, sans rendez-vous

CCAS

Afin de répondre au mieux à la demande sociale sur le secteur d'Alby-sur-Chéran, le Conseil départemental a mis en place, depuis le 9 mai, une permanence sociale sans rendez-vous tous les mardis de 9 h à 11 h à la MISP du Pays d'Alby : 118 route de Plaimpalais, 74540 Alby-sur-Chéran, 04 50 33 23 35.

## Cheminement piéton, route des Bauges

Les travaux du cheminement piéton et de la sécurisation de la route des Bauges, pour ralentir la circulation et faciliter les parcours à pied, se sont achevés au printemps par la mise en place des bordures bois et le marquage au sol. Les objectifs de ces travaux sont réalisés :

- Incitation des automobilistes à réduire leur vitesse,
- Sécuriser les usagers, notamment les habitants,
- Réalisation d'un trottoir pour les piétons,
- Redéfinir les priorités à droite,
- Réalisation de deux plateaux ralentisseurs.

Le coût de cet aménagement (maîtrise d'œuvre et travaux) s'élève à 180 391 € TTC. L'aide apportée par le Conseil Départemental de Haute-Savoie est de 96 762 €. La participation de la commune est ainsi de 83 629 €.





## Travaux de goudronnage de la route de Meurat

**D**es travaux d'enrobé, pour une portion d'une centaine de mètres, étaient nécessaires sur le chemin de Meurat, où une partie s'affaissait largement. Ce morceau, fortement dégradé par le passage des camions, ne permettait pas à l'eau de pluie de s'écouler, ce qui entraînait des conditions particulièrement difficiles pour les conducteurs et les riverains les jours de pluie. En plus de l'enrobé, il a donc été prévu de rajouter deux grilles de captage. Les travaux ont été effectués en mars 2023, pour un montant de 25 000 € TTC.



## Employés communaux au service de l'embellissement de la commune

**C**e printemps, les employés techniques, Bastien et Florian, ont continué à réaménager et mettre en valeur les espaces publics de la commune.



## Aménagement de l'intersection montée du Pavé / route d'Héry et continuité du trottoir

**C**et aménagement est validé par le Département, et nous sommes prêts à le réaliser. Cependant, nous préférons le reporter et attendre la fin des travaux de la tranche d'assainissement effectués par le SILA, à Balevaz, pour éviter aux automobilistes une succession de feux tricolores.



## Un nouvel arrêt de bus aux Mièges

L'arrêt de bus route d'Aix-les-Bains, secteur les Mièges, a été remplacé.



## Extension du réseau de chauffage urbain

Notre chaudière bois ayant la capacité d'alimenter d'autres foyers, nous allons prolonger la conduite qui alimente le foyer communal et les bâtiments du centre pour desservir les vingt-trois logements face à la boulangerie ainsi que les quarante-quatre logements prévus sur le terrain communal. Cette extension sera réalisée dès l'été pour une somme de 274 000 € TTC. Le droit de branchement des nouveaux logements est de 160 000 €. La commune a monté un dossier de demande de subvention et espère 104 000 € de l'ADEME.

## Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle

Le SIPRES, réunissant les communes de Cusy – Chainaz-les-Frasses – Héry-sur-Alby, prévoit, sur le deuxième semestre, des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) des façades de l'école maternelle. La consultation des entreprises vient d'être lancée.

## Aire de retournement à Lachat

La volonté de la commune est de sécuriser le ramassage scolaire et de gérer la circulation des bus, notamment lorsque ceux-ci doivent repartir en direction de Cusy.

Un aménagement sera réalisé d'ici la fin de l'année. Il vise les objectifs suivants :

- Améliorer le ramassage scolaire,
- Apaiser la vitesse dans ce secteur,
- Assurer et sécuriser le cheminement des piétons.

L'aménagement prévu intègre les points suivants :

- La gestion des ordures ménagères et tri sélectif (containers semi-enterrés),
- La réalisation d'un parking,
- La mise en œuvre de dispositifs de surélévations de chaussée afin d'apaiser les vitesses.





## Vœux du maire et vœux au personnel

**S**amedi 14 janvier, la population était conviée aux vœux de la Municipalité, au foyer communal, accompagnée de Fabienne Duliège, conseillère départementale et de Jocelyne Boch, présidente du SIPA\*. Ce moment était l'occasion de présenter une rétrospective photos des projets menés en 2022, et d'accueillir les nouveaux habitants. La cérémonie permettait également de mettre à l'honneur et de féliciter : Henri Bogey pour la présidence de l'association des anciens de l'AFN, pendant 43 ans, Lou Braz-Dagand (représenté par sa mère) pour sa participation et son classement aux JO paralympiques 2022 de Pékin et enfin Zian Lémée, sacré champion de France cadet de BMX 2022. Un moment chaleureux de retrouvailles et d'échanges entre les élus et la population se poursuivait autour d'un buffet.



Le 20 janvier, le maire et le conseil municipal présentaient leurs vœux au personnel communal, en le remerciant pour son engagement dans les différents services : administratifs, scolaires et périscolaires, centre de loisirs et services techniques. À travers son discours, le maire soulignait l'investissement des vingt agents ainsi que l'importance de leur travail et des services rendus à la population.

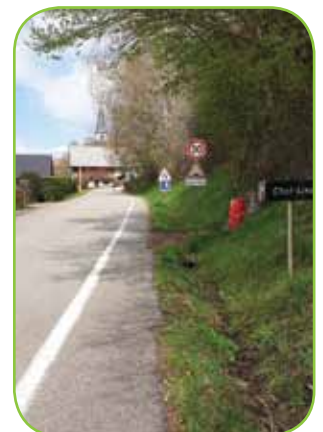
\* Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby



## Cérémonie du 8 mai : hommage aux combattants



**L**e lundi 8 mai, les anciens d'AFN, les sapeurs-pompiers volontaires de Cusy, les jeunes sapeurs-pompiers, le conseil municipal et les habitants se sont retrouvés tout d'abord devant le monument aux morts, puis à la stèle Galichet (route des Bauges) pour rendre hommage à nos combattants d'hier. On notait aussi, cette année, la présence de quelques membres de la commission municipale jeunes.



## Partage de la chaussée

**D**e nombreux véhicules empruntent la route de l'Église et la montée du Pavé aux heures d'entrée et sortie des écoles. Les bandes au sol ont été mises en place pour partager l'usage de la voie, afin de sécuriser au mieux les piétons. Les vitesses excessives des véhicules, constatées à plusieurs reprises, mettent en danger les écoliers. Pensez aux enfants, limitez votre vitesse.





## Don d'un tableau du pont de l'Abîme

La Mairie a reçu en don un tableau du pont de l'Abîme de la part de Marie-Claude Cavalli. Il lui a été offert par un client, il y a environ 40 ans, lorsqu'elle tenait le restaurant du pont de l'Abîme, côté Cusy. Elle en a fait don cette année à la commune de Cusy. Vous pourrez l'admirer à l'accueil de la mairie.



## Rencontre intergénérationnelle

À la suite de la rédaction du Projet Éducatif Territorial, Karen Renard, directrice du centre de loisirs, a sollicité les « mamies » du Club Joie de Vivre de Familles Rurales. Mercredi 1<sup>er</sup> février, six d'entre elles ont ainsi rejoint la trentaine d'enfants présents ce jour-là pour préparer et cuisiner des crêpes et des bugnes, à l'occasion de la Chandeleur. Très rapidement, une connivence s'est installée entre les deux générations, en parlant de cuisine, de l'école, de mille choses qui font le quotidien des uns et des autres. Vu le succès de cette première rencontre intergénérationnelle, il est prévu que ce type de rencontre soit renouvelé.



## Activités du centre de loisirs, aux vacances de printemps

Sur le thème des « super-héros » pour la première semaine, les activités du centre de loisirs ont tourné autour du monde fabuleux de l'imaginaire. Pour la seconde semaine, les enfants ont embarqué pour la « traversée du monde », animé à travers des jeux, des activités manuelles. Et pour couronner le tout, une sortie fut organisée, le mercredi, pour découvrir le mystère de cinématographique, avec un film au cinéma de Cusy, intitulé *C'est magique*, que les enfants ont adorés.





## Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

En présence du personnel scolaire et périscolaire, d'associations et d'élus, plusieurs réunions ont été organisées sur les actions et projets concrets à mettre en place pour répondre aux objectifs du PEDT, sur trois axes principaux de travail :

- Développer la pratique des activités physiques et culturelles (cinéma, bibliothèque, lecture, théâtre, yoga, chorale, foot, basket...) en lien avec les différentes associations de la commune,
- Sensibiliser à une alimentation saine et durable avec des repas à thème, le jardinage, la fabrication de compost et le tri des déchets,
- Favoriser le « vivre ensemble » et le « faire ensemble » en incitant les rencontres et échanges multi générationnels, les équipes d'animation et les parents d'élèves. Responsabiliser et faire participer les enfants à la vie en communauté.

Parmi ces thèmes, des actions ont déjà été mises en place, notamment :

- L'aide aux devoirs,
- Le partenariat entre la bibliothèque (Familles Rurales Cusy) et l'école élémentaire, depuis début mars, dans le cadre « un quart d'heure de lecture »,
- L'intervention du club de foot F2C lors de la pause méridienne sur le troisième trimestre.

Le comité de pilotage se réunira entre deux et trois fois par an pour entretenir et suivre ces différentes actions.

## Concours photo amateurs 2023

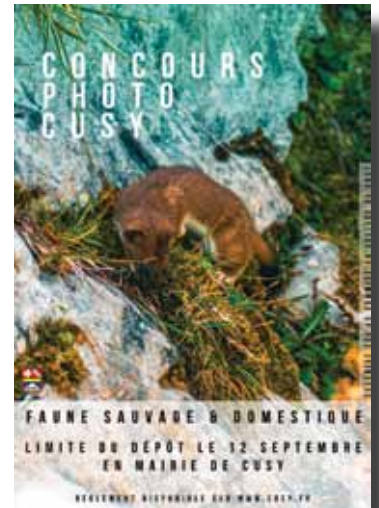
Parce qu'ils font partie de notre vie, soit à la maison, soit dans la nature qu'ils embellissent par leurs apparitions, le thème proposé cette année est : la faune sauvage et domestique.

Ce concours est organisé par la commission culture de la Mairie.

Il se déroulera **du 1<sup>er</sup> avril au 12 septembre 2023**.

Limite des dépôts en mairie : le 12 septembre 2023.

Règlement / inscription et texte « droit à l'image » téléchargeables sur le site internet de la commune de Cusy : [www.cusy.fr](http://www.cusy.fr)



## Fête de la musique, samedi 17 juin, place du marché

Au programme :

- 17 h 30 à 18 h : L'Art Scène - École de musique
- 18 h 30 à 19 h 30 : Fayard
- 20 h à 21 h 45 : Folk low risk (initiation aux danses traditionnelles de 20 h à 20 h 30, concert suivi d'un bal)
- 22 h à 23 h : Stone Trio
- 23 h : « Bœuf collectif sous les étoiles »



## La commission municipale jeunes (CMJ)

Elle a vu le jour en septembre 2022 et réunit neuf jeunes de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>. Ils sont répartis en trois commissions selon leur affinité : sports / animation / environnement.

Chaque commission travaille sur un projet. La participation active des jeunes aux décisions et actions a pour but de les préparer à assumer des responsabilités, à travailler ensemble, à défendre des projets, à s'investir pour les réaliser... car on n'a rien sans rien...

La commune est très fière de ses jeunes citoyens investis et mobilisés pour leur village.



## Commission sports CMJ : tournoi de football intercommunal

L'après-midi du mercredi 26 avril, sous un magnifique soleil, Jules Dagand, Liam Keller, Noé Bon-Betemps et Tahys Guéry, ont organisé un tournoi de foot intercommunal au stade Robert Bogey à Cusy. Avec la participation de Gruffy, Mûres, Saint-Ours et bien sûr de Cusy, quatre équipes se sont affrontées pour remporter une coupe. Nos jeunes organisateurs s'occupaient de la bonne marche de cet après-midi, de l'arbitrage supervisé par Aurélie Vagnard, des inscriptions, des résultats, des petits bobos... en prenant leur rôle très au sérieux. De nombreux spectateurs étaient présents pour encourager leur équipe et contribuer à faire de ce tournoi un moment important pour nos footballeurs qui se sont tous bien défendus dans un esprit très fair-play. Le F2C du Pays d'Alby a prêté le matériel et offert des ballons de foot, remis à chaque équipe participante et aux quatre organisateurs. Un grand merci à ce club. Un goûter offert par la Mairie avec des gâteaux préparés par les quatre organisateurs clôturait cette belle rencontre.

L'équipe gagnante du tournoi : Cusy



Nos organisateurs, de la CMJ

## Commission animation CMJ : partage des savoir-faire des associations

Aiyana Carrier et Marie-Alice Lamoiz organisent un après-midi « démonstration des savoir-faire des associations » le samedi 17 juin, de 14 h à 19 h 30, avec démonstrations des associations JSP, théâtre, ping-pong, danse, danse de salon, judo, suivi d'un pot et d'un film jeunesse par Ubac Cinéma. C'est ouvert à tous et c'est gratuit.

## Commission environnement CMJ : un composteur pour la cantine



Après plusieurs rencontres avec le Grand Anecy, Alexie Brousse, Maxime Martin, Mahaut Pouille, de la commission environnement CMJ, ont accueilli deux personnes du Grand Anecy pour la mise en place d'un composteur, le mercredi 3 mai.

Accompagnés du directeur de l'école élémentaire, M. Trévien, de la directrice de l'école maternelle, Mme Kosiak, d'élus, d'un employé municipal, nos trois jeunes ont pu écouter les consignes pour la bonne marche du composteur. C'est chose faite, il n'y a plus qu'à l'utiliser.

Les jeunes ont aussi participé au nettoyage de la commune, au mois de mars, et participeront à l'arrachage du solidage (plante invasive) le samedi 24 juin dans le marais des Mièges de Cusy.





## Sortie de la CMJ au Conseil départemental, à Annecy

Une partie de la commission municipale jeunes de Cusy a répondu présente le vendredi 14 avril, avec d'autres CMJ du canton, (trente-quatre jeunes au total) pour découvrir le Conseil départemental d'Annecy. Accompagnés par des élus de chaque commune et encadrés par Mme Duliège et M. Déplante, conseillers départementaux du canton de Rumilly, les jeunes ont pu



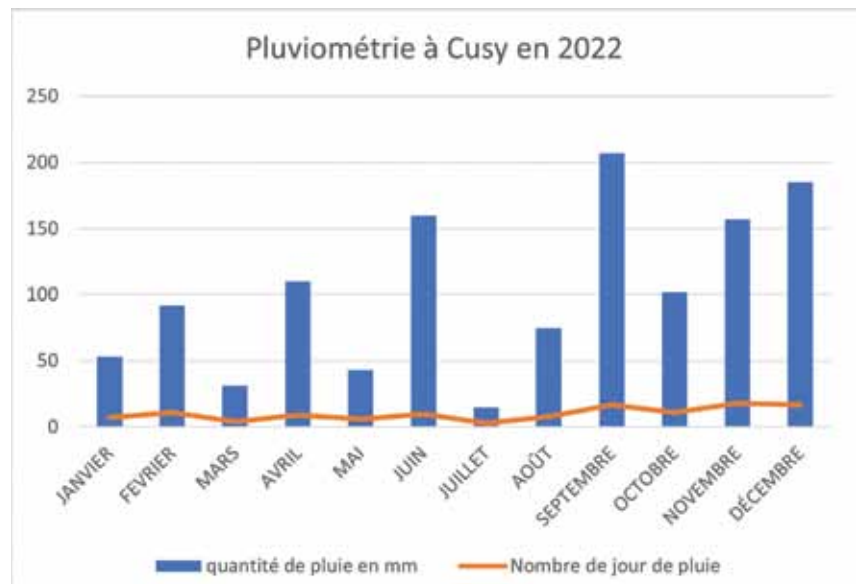
comprendre le rôle du Département, visiter les bâtiments et échanger avec les autres jeunes. Le pique-nique a été pris dans le magnifique parc avant le retour dans notre commune. De paroles de jeunes : « c'était chouette ! ».

## Pluviométrie 2022, à Cusy

Comparée à la moyenne annuelle de 1311 mm depuis 1999, 2022 reste une année moyenne avec 1230 mm, 121 jours de pluie contre 150 en 2021. Les nappes phréatiques ne sont toujours pas revenues à leur niveau.

Les foins ont été coupés dans de bonnes conditions, mais il a fallu donner du fourrage aux bêtes à partir d'août, faute d'herbe dans les champs, jaunies par la sécheresse.

(Données fournies par François Rey)



## Nettoyage de printemps

Une quarantaine de personnes étaient présentes pour le nettoyage du village, dès 8 h 30, le matin du samedi 18 mars.

On notait aussi une quinzaine d'enfants qui accompagnaient leurs parents. Cette année, des membres de la commission municipale jeunes participaient aussi au nettoyage.

Un moment intergénérationnel fort apprécié par tous, et une leçon de vie pour nos jeunes.

Le ramassage des déchets c'est du sérieux, le partage et l'amitié en plus ! La Municipalité offrait un apéritif partagé en fin de matinée pour remercier tous ces bénévoles. Le constat reste satisfaisant, le nombre de déchets réduit d'année en année, même s'il y a encore beaucoup à faire.

Le **samedi matin 24 juin** aura lieu l'opération « arrachage de solidage » (une plante invasive) du marais des Mièges. À vos bottes et à vos gants ! vous êtes tous les bienvenus (cf. rubrique « à vos agendas »).





## Défi Déclic – Grand Anancy, la commission environnement de Cusy s'engage...

Les températures en Haute-Savoie ont augmenté de 1,75° depuis 1945 avec les effets que l'on connaît déjà. L'objectif de maintien des températures à 1,5° d'ici 2050 passe par une prise de conscience de tous les habitants et un changement de nos modes de vie. Pendant quatre mois, treize équipes de volontaires ont tenté de relever le défi lancé par le Grand Anancy : réduire de 15 % sa consommation d'eau et d'électricité. Plus de cent treize personnes se sont inscrites - dont des enfants très impliqués - et ont fait preuve d'imagination pour proposer des pistes d'économies et changer leurs usages. Parmi les plus simples à mettre en œuvre :

- Pas plus de cinq minutes pour une douche : un sablier aidera les ados,
- Laisser votre robinet en position de droite (eau froide) : les petits débits d'eau ne solliciteront pas votre chauffe-eau inutilement,
- Différer vos lessives en heures creuses,
- Dégivrer vos frigos régulièrement (deux fois par an) permet d'économiser 30 % de leur consommation.



**PLUS D'INFOS :** Beaucoup d'autres astuces sont disponibles sur le site de Grand Anancy, Défi Déclics : <https://defis-declics.org/fr/>



### Repair Café

Un atelier de fabrication de produit d'entretien s'est déroulé au Repair Café, le 3 juin, sous la houlette de Nastasja Grillet.

La participation était libre. Le matériel était fourni et chaque personne est repartie avec son produit fini dans une boîte réutilisable. L'atelier était aussi un moment d'échange sur le « zéro déchet » et les produits ménagers « fait maison ».

**Participation aux portes ouvertes de la déchetterie d'Alby-sur-Chéran :** la journée du ré-emploi s'est déroulée le mercredi 31 mai à partir de 14 h. L'idée est de sensibiliser le public qui vient déposer des objets en déchetterie, sur le fait que des alternatives existent et de les faire connaître : le Repair Café, mais aussi « Secrets de Grenier » par exemple. La participation est réservée aux associations qui ont un lien avec la transformation des déchets.



### Entretien de l'alpage du Trousset

Cela fait quelques années maintenant que des volontaires de Cusy (et alentours) montent deux fois par an au chalet du Trousset afin d'entretenir l'alpage. Coupe d'arbres, évacuation des branchages coupés, débroussaillage, entretien du chalet... chacun met ses compétences au service de ce coin de paradis cusyard. Ces matinées se terminent par un repas partagé, bien mérité, moment toujours très convivial... Si vous voulez rejoindre l'équipe une journée d'automne ou de printemps, ou nous faire une simple visite ce jour-là (dates fixées en général un mois avant selon les conditions météo), n'hésitez pas à nous contacter.



**PLUS D'INFOS :** Cédric Bayet, [nat.ced@orange.fr](mailto:nat.ced@orange.fr) ou 07 83 95 74 34



## Rappels de la Chambre d'agriculture

Lieux de vie, de travail et de loisirs, partageons nos campagnes en adoptant les bonnes pratiques. Les champs, les vignes, les vergers, les alpages et la forêt façonnent nos paysages savoyards et nous offrent un cadre de vie exceptionnel. Aidez-nous à les protéger !

*« Si je traverse le pré, cela ne dérange personne, ce n'est que de l'herbe »*

**À SAVOIR** L'herbe est une ressource précieuse, essentielle à l'activité d'élevage. Pour produire du foin de qualité, il faut laisser pousser l'herbe bien haute. Il convient donc ne pas la piétiner.

**LE GESTE CITOYEN** *« Je reste sur les chemins et sentiers balisés et je ne traverse pas les parcelles même s'il n'y a ni clôtures ni troupeaux. »*

*« Les crottes de chiens, c'est naturel après tout. Pas besoin de les ramasser à la campagne. »*

**À SAVOIR** Les déjections canines sont porteuses de parasites responsables de maladies chez les animaux d'élevage. Transmissible en broutant de l'herbe ou du foin souillés, cette maladie se traduit par des avortements, infectieux chez les vaches. Porteuse à vie du parasite, une vache transmettra quasiment systématiquement à ses veaux la maladie pour laquelle il n'y a actuellement aucun traitement ni vaccination.

**LE GESTE CITOYEN** *« Pour aider à protéger les animaux, comme en ville, je ramasse les déjections de mon chien et je le tiens en laisse. »*

*« Pas de poubelle à proximité, allez hop ! je balance ma canette, on n'y verra que du feu... »*

**À SAVOIR** Lors de la production de foin, les agriculteurs utilisent des broyeurs pour faucher l'herbe. Les détritiques sont aussi déchiquetés. Ces morceaux sont ingérés par les animaux domestiques et sauvages. Les débris de canettes, notamment, provoquent des dégâts irréparables dans leur appareil digestif.

**LE GESTE CITOYEN** *« En promenade et à tout moment, je prends un sac poubelle pour ramasser les déchets et laisser les lieux propres. »*



## Jeter un mégot dans la nature pollue énormément et longtemps

**D**epuis plusieurs mois, une fois par semaine, un écolier et son père ramassent les mégots qu'ils trouvent sur la route les menant à l'école de Cusy. Sur une portion de 1 km, en ne faisant qu'un seul côté de la chaussée, ils récupèrent une trentaine de mégots par semaine ! On oublie souvent que la cigarette n'est pas qu'un danger pour la santé, mais aussi pour la planète. Jetez-vous vos cigarettes dans la rue en vous disant qu'un mégot de plus ou de moins ne fera pas la différence ? Des millions de personnes pensent comme cela. Résultat : nous jetons environ 4 300 milliards de mégots par an dans la rue. Un mégot met environ douze ans à se désintégrer complètement ; période pendant laquelle des substances dangereuses telles que l'arsenic, le chrome et le cadmium polluent l'environnement. Un mégot contient plusieurs milliers de substances toxiques, il peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et la rendre non potable. Les mégots, même jetés dans la rue, sont emportés par le vent et la pluie et finissent dans les fleuves et les océans. Ils constituent à eux seuls 40 % des déchets trouvés dans la mer Méditerranée. Il existe des cendriers de poche légers et pas chers. Vous pouvez aussi récupérer une petite boîte en métal et vous en servir comme cendrier de poche.

Grâce à ce genre de petits gestes, vous éviterez de grands impacts environnementaux négatifs. La protection de la nature est l'affaire de tous et chaque geste compte !



## Peut-on donner l'herbe de tonte aux vaches et aux chevaux ?

Cette herbe peut être donnée aux poules, mais surtout pas aux bovins, ni aux chevaux. La tonte de la pelouse fermente très vite car, généralement, les pelouses sont enrichies en azote (elles sont plus « belles » et plus vertes) et, ce composant, en grande quantité, est très mauvais pour les vaches qui gonflent et peuvent en mourir !

## Du côté des artistes : Laurence Nicod

Découvrez l'univers unique de l'artiste peintre Laurence Nicod, où les couleurs vives, les formes abstraites et l'optimisme se rencontrent dans une ambiance contemporaine et non-conformiste.

Vous êtes invité(e) à visiter son atelier situé au 610 route du Château à Cusy, sur rendez-vous (pour planifier votre visite, veuillez contacter le 04 50 52 38 91) ou lors de week-ends portes ouvertes (1<sup>er</sup> et 2 juillet 2023, 19 et 20 août 2023, 16 et 17 septembre 2023, de 10 h à 18 h).

Laissez-vous inspirer par les œuvres de Laurence Nicod, sélectionnées pour des expositions prestigieuses à Bruges, New-York et Bâle. Profitez de cette occasion pour échanger avec l'artiste et en apprendre davantage sur son processus créatif.

Rendez-vous également au Salon des créateurs, organisé le premier week-end de décembre, où elle présente chaque année ses œuvres.



## Moments d'Histoire de Cusy : le corbillard

Le 11 août 1912, les membres du conseil municipal décident de construire un hangar pour abriter le corbillard qu'ils sont en voie d'acquérir.

Il sera construit à côté de la sacristie de l'église, appuyé et dissimulé contre les murs et en arrière, ne nuisant pas à l'édifice, en ne masquant aucune ouverture et en n'en détruisant en rien la perspective. Le 25 mars 1913, sous le mandat de M. le Maire, Louis Efrancey, M. Berlioz, carrossier à Albens fournit à la commune un corbillard pour la somme de 1 200 francs.

Garnitures : quatre baldaquins, un drap noir doublé intérieurement, galons et franges en métal argenté, quatre cordons.

Le 15 février 1913, un bail est signé avec Claude-Marie Grosjean, entrepreneur de voiture à Cusy, pour assurer le transport des corps par corbillard, de leur domicile au cimetière.

Le 28 février 1932, le contrat est signé entre le Maire, M. Joseph Davoine et M. Jean Dagand « M. Jean Dagand s'engage à faire le transport au moyen du corbillard municipal de toutes les personnes décédées dans la commune âgées de plus de 50 ans ou qui devront y être inhumées, moyennant le salaire de 28 francs par sépulture faite sur le territoire de Cusy, ce salaire lui sera payé en fin d'année ... ».

À partir du 1<sup>er</sup> avril 1933, M. Alfred Gonthier remplace M. Jean Dagand, décédé.

À ce jour, on appelle toujours le hangar à côté de la sacristie « le corbillard ».





## Du nouveau sur le marché de Cusy

L'objectif, pour le marché de Cusy, étant de développer une offre diversifiée d'aliments de qualité et de savoir-faire locaux, il est possible désormais d'y trouver, le samedi matin : du fromage et des yaourts de brebis fabriqués par Agnès Joly et Bastien Pacllet de la « bergerie des Cîmes » d'Aillon-le-Vieux, des plats thaïlandais fabriqués par Su Dernoncourt, de « Chamane cuisine Thai ».



## Droit d'expression des élus minoritaires du Conseil Municipal

### Groupe minoritaire « Cusy l'esprit village »

Chères Cuséennes, Chers Cuséens,  
Nous arrivons à l'épilogue du projet des Trois Pins (ancienne Charmotte) avec une certaine amertume. Là où nous défendons depuis le début le rôle important de la commune pour assurer l'équilibre entre les besoins de la population et la nécessaire promotion immobilière pour que le projet puisse se réaliser, nous avons finalement, par choix de la majorité, un projet privé qui a très peu impliqué le conseil municipal mais qui respecte stricto sensu les règles d'urbanisme. Pas d'accession aidée de type Bail Réel Solidaire (BRS) pour les jeunes couples, pas de bâtiment accueillant la MSP dans son intégralité (nous vous laissons reprendre nos propos des deux derniers *Cusy infos*) et une architecture urbaine que chacun appréciera selon ses goûts.

Gageons toutefois que les surfaces d'activités professionnelles initialement prévues puissent trouver preneurs et apporter de nouveaux services à la population. Rappelons que la commune ne maîtrise pas les choix du promoteur en la matière.

Par ailleurs, notons que ce projet intégrera le réseau de chaleur de la commune de Cusy tout comme le projet immobilier sur le terrain Bogey (Villa Kozy). Près de 70 nouveaux logements qui permettront d'améliorer l'efficacité énergétique de la chaudière. L'extension du réseau permettra, dès que nécessaire, de déplacer la chaufferie qui arrive en fin de vie derrière le projet des Trois Pins. Cette réorganisation initiée dans le cadre du projet des Bruchets, qui fait maintenant consensus, assurera la modernisation de ce chauffage collectif écologique.

Notons également qu'à la fin des travaux de construction, un aménagement routier entre l'actuelle pharmacie et le projet sécurisera la traversée piétonne intégrant le carrefour de la Palud au croisement des routes des Bauges, d'Héry et d'Aix-les-Bains. Une nécessité partagée par tous.

À mi-mandat, nous souhaiterions aborder d'autres sujets, mais l'espace alloué ne nous permet pas de les développer suffisamment.

Notre groupe minoritaire revendique d'être un contributeur à la vie municipale en défendant nos idées quand elles sont différentes et en soutenant la majorité quand les points de vue sont partagés. Nous concluons par un clin d'œil : bien des majorités aimeraient que « les membres de l'opposition » (sic) valident, comme nous le faisons, une très grande majorité des délibérations.

Le groupe Cusy l'Esprit Village



## Flor'Ikébana



Les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2023 s'est déroulé le douzième stage Ikébana à la salle des fêtes de Cusy. Malgré un temps pluvieux qui n'a pas permis la sortie en pleine nature pour herboriser (choisir sur place les végétaux utilisés), les neuf participants ont réalisé de beaux bouquets de printemps sous la houlette de Mireille Martin et de Denis Binaut, de l'école Ohara de Lyon. Cet art floral, venu du Japon, obéit à des règles très strictes, avec peu de matériaux, fleurs et autres végétaux. Il permet la réalisation de compositions dépouillées, mais élégantes, qui procurent à celui qui les fait une certaine sérénité. Des stages d'initiation se dérouleront à Cusy les 4 et 5 mai 2024.

L'association accueille avec grand plaisir de nouveaux adhérents !

**PLUS D'INFOS :** 04 50 52 50 02 ou 06 81 77 37 35



## Les écuries des Blés d'Or

L'année 2023 marque un tournant dans l'évolution du centre équestre. En plus des leçons classiques d'équitation pour les publics des plus jeunes (3 ans) aux adultes, le yoga, la préparation physique, la gestion des émotions sont abordées lors des séances, encadrées par des monitrices diplômées et formées en préparation mentale et équihypnose (hypnose pour cavalier) ainsi qu'avec la collaboration de Mathilde Vinit, équithérapeute. La relation avec l'animal et le bien-être de celui-ci est également au centre de tous les cours, le centre équestre ayant été labelisé, par la fédération française d'équitation, « Cheval Club / Pony Club de France » avec la mention « bien-être animal ». Enfin, deux concours départementaux ont été organisés aux écuries ainsi qu'un séjour en Camargue.



**PLUS D'INFOS :** programme des animations et stages du centre équestre : [ecuriesdesbles-dor.fr](http://ecuriesdesbles-dor.fr)

## Des nouvelles de Cusy fêtes

Après une superbe Cusyette cet hiver, retrouvez toute l'équipe de Cusy fêtes pour la sixième édition de la Cusy'hard, le **dimanche 11 juin**, sur le parking de la salle des fêtes, à partir de 8 h. Trois courses, deux marches et deux courses enfants seront proposées. On trouvera une buvette et une restauration sur place. Un grand merci à nos très nombreux partenaires, que vous pouvez retrouver sur le site internet [www.cusyhard.fr](http://www.cusyhard.fr).

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet** se déroulera la traditionnelle fête d'été avec restauration (burgers savoyards, diots, glaces, crêpes, frites maison), buvette, feux d'artifice et bal populaire gratuit. Cusy fêtes a décidé de relancer par la même occasion la fête des conscrits. Chaque année, lors de la fête d'été, les jeunes du village, âgés de 18 ans, seront mis à l'honneur. Cette année, ce seront les jeunes nés en 2005. Vous risquez bien de les croiser pendant tout le week-end...

Après ces deux événements, Cusy fêtes vous retrouvera pour la fête d'automne, **dimanche 1<sup>er</sup> octobre**. Au programme : repas cuisses de grenouilles, buvette, présence des associations de Cusy et ventes de produits locaux (tome blanche, bidoyon, boudin...). Merci à tous les bénévoles qui, depuis des années, sont présents pour faire vivre le village de Cusy.

**PLUS D'INFOS :** [www.cusyhard.fr](http://www.cusyhard.fr) / Facebook / Instagram Cusyhard facebook Cusyfetes





## ACCA de Cusy : Association de chasse

### Divagation des chiens, la réglementation se durcit

À des fins de protection et de repeuplement de la faune sauvage, l'arrêté du 16 mars 1955, sur la divagation des chiens, réglemente les promenades et interdit la divagation des chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et forêts, dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Du 15 avril au 30 juin, dans les bois et forêts, la promenade des chiens non tenus en laisse est interdite en dehors des allées forestières. Dans cette période, il est donc possible, sur les allées forestières, de promener son chien sans laisse, **sous réserve qu'il reste sous contrôle de son maître**. Le coût des infractions :

- 750 € d'amende maxi si vous laissez divaguer vos animaux en méconnaissance des arrêtés,
  - 450 € d'amende maxi dans le cas où cette divagation conduirait à la mort ou à des blessures d'autres animaux domestiques,
  - 150 € d'amende maxi si vous laissez divaguer un animal sur les routes.
- (art. R. 428-6 C. Env. ; art.R. 653-1 CP ; articles R.412-44 à R.412-50 du code de la route).

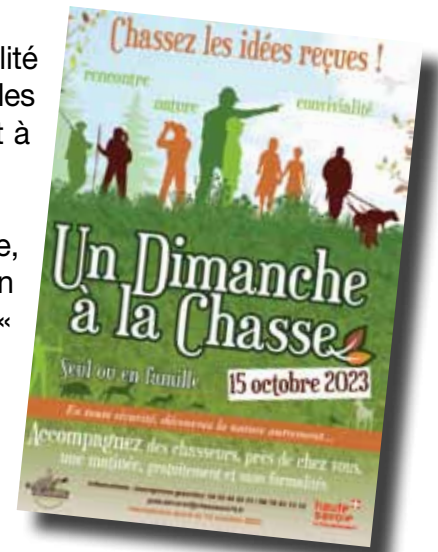


### Déplacements en forêt : la circulation est réglementée

Promeneurs, véhicules à moteurs, VTT, cavaliers... Chaque déplacement doit se faire sur les routes et sentiers aménagés, en respectant la signalisation et les interdictions d'accès à certains milieux fragiles ou protégés. En effet, dans la forêt, certaines parcelles sont communales et d'autres appartiennent à des propriétaires privés. En pratique, l'accès des promeneurs aux forêts privées, en l'absence d'interdiction explicite et à condition de rester sur les chemins, est fréquemment toléré.

Il faut souligner, en revanche, que la responsabilité civile du propriétaire privé peut, dans tous les cas, être engagée en cas d'accident arrivant à des tiers (chutes de branches, d'arbres...).

L'association participe aussi au forum des associations organisé par la Mairie, à la fête d'automne avec le boudin, mais aussi à un concours de dessin animaliers pour les enfants. Enfin, le **dimanche 15 octobre**, l'évènement « Un Dimanche à la Chasse » sera renouvelé.



## Du côté des JSP (jeunes sapeurs-pompier)

**S**amedi 25 février, les JSP de Cusy ont suivi une formation départementale. L'objectif de cette matinée était de former les futurs jeunes porte-drapeaux qui assureront la relève de nos anciens lors des cérémonies. Les jeunes sapeurs-pompier ont découvert l'histoire du drapeau français depuis ses origines, tout en évoquant les aspects symboliques de l'emblème national. Il leur a été expliqué le protocole des cérémonies et des commémorations officielles et leurs symboliques.



Après la partie historique et théorique, chaque JSP a pu s'initier à la manipulation des drapeaux. En fin de matinée, les JSP se sont investis du rôle de porte-drapeau lors d'une simulation de cérémonie patriotique. Le lieutenant-colonel Rougelot et le capitaine de frégate Dupont remettaient une attestation de suivi à chaque jeune en saluant leur engagement citoyen.

Merci aux instructeurs et aux jeunes sapeurs-pompier pour leur développement du sens de l'engagement et l'approfondissement des notions de citoyenneté. Une belle matinée très enrichissante.

## Des moniteurs mis à l'honneur lors de la Sainte-Barbe



**Y**ves Deletraz a reçu la médaille de la reconnaissance départementale, couleur argent, pour son engagement et son bénévolat depuis plus de vingt-et-un ans au sein de la section des jeunes sapeurs-pompiers de Cusy. Séverine Deletraz, issue de la section des JSP (2003 à 2008), a intégré le Centre de Secours et a continué son engagement auprès des jeunes, qui dure depuis 14 ans. Elle a reçu la même distinction que son papa. Merci à eux deux et aux autres moniteurs qui transmettent leur passion.



## Le club de ping-pong fête ses 45 ans !

**I**l y a quarante-cinq ans, Georges Juillet, Georges Dagand, François Hus et Antoine Gioria fondaient le club de ping-pong, au sein de Familles Rurales Cusy et communes environnantes. Le samedi 6 mai, cet anniversaire a été fêté dignement. Solange Laporte, responsable, a préparé cette journée avec une équipe enthousiaste et depuis plusieurs mois. Séniors, adultes, ados et enfants se sont rencontrés tout au long de l'après-midi, dans des matchs endiablés. En fin de journée, tous les joueurs ont été récompensés selon leurs classements.

Après le discours du maire et de Mme Marie-Agnès Ovisé (présidente de Familles Rurales Cusy et communes environnantes), une surprise audiovisuelle attendait tout le monde : les deux frères Alexis et Félix Lebrun ont adressé un message pour encourager et féliciter tous les pongistes et tous les bénévoles sans lesquels le Club ne pourrait exister. Alexis Lebrun est champion de France Sénior et, avec son frère Félix, champions de France en double. Ils sont classés tous deux dans le top 40 des meilleurs joueurs mondiaux et vont participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Un apéritif dinatoire a conclu cette journée riche en sport et en émotion, sans oublier le magnifique gâteau avec ses bougies...

Familles Rurales Cusy et communes environnantes remercie Solange et tous les bénévoles présents tout au long de l'année.



## Judo club de Cusy, une belle saison 2022 - 2023

**N**ous enregistrons 157 adhérents pour cette saison ! Une belle progression qui, sans la détermination et la motivation des professeurs et du comité, n'aurait pas eu lieu. Merci également à tous les pratiquants pour leur confiance.

Les résultats en compétitions des jeunes et moins jeunes sont encourageants. Les échanges avec les clubs voisins (Judo club d'Annecy et le Judo club d'Aix-les-Bains) permettent également de pratiquer le judo avec d'autres partenaires. Un grand merci aux professeurs pour leur disponibilité, pour encadrer les compétiteurs, les samedis et dimanches, et participer aux échanges inter clubs.

**À souligner :** nous constatons seize adhérents qui pratiquent le taïso (cf. article suivant, en page 20) sans faire de judo. Cette discipline se pratique sans kimono, en survêtement ou short. Venez essayer d'ici la fin de saison (deux cours sont offerts). Valentin et Rémy l'enseignent respectivement le lundi sur Bellecombe-en-Bauges, de 20 h à 21 h 15, et le mercredi sur Cusy, de 20 h à 21 h 30.

Nous clôturerons la saison le vendredi 30 juin et réaliserons la fête du club, son assemblée générale et son traditionnel barbecue, le **dimanche 25 juin** à Cusy.



## L'histoire du taïso

**D**epuis longtemps, au Japon, le taïso, fait partie du quotidien. Il englobe une conscience globale du rapport des hommes au monde, à la nature, à la spiritualité.

Les exercices proposés sont basés sur la méditation, le travail postural, le mariage du geste, de la respiration et du mental. En

France, le taïso a un potentiel formidable à offrir aux plus jeunes comme aux plus âgés, pour assouplir et affermir le corps, apaiser le mental, mieux dominer ses émotions et préserver ses articulations. Faire disparaître les douleurs récurrentes, les raideurs, améliorer la concentration, amener l'esprit à la quiétude.

**Le sport idéal pour les séniors** : équilibre du corps et de l'esprit face au vieillissement, se recentrer et améliorer sa motricité, en un mot rester en mouvement... le taïso est idéal pour garder la maîtrise de son corps et même regagner en qualité musculaire et maintenir les bons équilibres hormonaux. Vivre plus longtemps par le taïso en excellente santé physique, mais aussi mentale, en éloignant le risque d'inflammation chronique, de maladie et de blessures, un projet vital. **Et aussi pour les jeunes** : améliorer l'endurance cardio-respiratoire, la forme musculaire et l'état osseux, réduire le stress, par ses situations variées, adaptées, progressives, pouvant être ludiques, artistiques, organisées seul, à deux ou en groupe.

**Le taïso, c'est aussi... la santé** : lutter contre la perte d'autonomie, prévenir les risques de chute, lutter contre les maladies dégénératives ou contre l'obésité, favoriser le lien social, tels peuvent constituer les objectifs recherchés dans le cadre de la santé. Le taïso figure parmi les disciplines en France s'inscrivant dans le cadre d'une prescription médicale, c'est une pratique reconnue dans le domaine du sport santé.



## Scène Avenir et Chéran Scène

L'association Scène Avenir a le plaisir de vous donner quelques nouvelles de son actualité depuis la rentrée de septembre qui marque, comme chaque année, le lancement de nouveaux projets. Pour la troupe des jeunes, les acteurs évoluent actuellement au nombre de onze sur scène : Alicia, Anaïs, Charlie, Enguéran, Flavie, Jaya, Lison, Lou, Louise, Marie-Alice et Vanille. Au fil des ateliers d'exploration,

d'expression corporelle, de diction, de respiration, etc., des premières semaines, ils ont appris à se connaître et à se faire confiance, entre anciens et nouveaux arrivants dans la troupe. Ils ont ensuite travaillé sur une petite saynète inspirée du *Bourgeois Gentilhomme* de Molière, qu'ils ont présentée à leurs parents en janvier. Désormais, ils préparent consciencieusement la pièce finale qui sera jouée devant un large public dans quelques semaines, où nous vous espérons nombreux. (Synopsis : Un groupe de jeunes apprentis de théâtre se retrouvent pour leur atelier mais le professeur est absent. Ils vont donc occuper leur temps en explorant l'histoire du théâtre, plus ou moins sagement). La troupe des jeunes vous donne rendez-vous : le **mercredi 31 mai, à 15 h**, dans la salle de cinéma/danse, le **samedi 3 juin, à 20 h**, au foyer communal.

En ce qui concerne les adultes de Chéran Scène, Amandine, Marilyn, Daniel, Denis et Sébastien ont accueilli deux nouvelles arrivantes à la rentrée : Janique et Julie, venues enrichir la troupe qui compte désormais un metteur en scène et six acteurs et actrices.

Actuellement, ils préparent une pièce intitulée *Boeing Boeing* qui sera jouée en huis clos le dimanche 4 juin pour peaufiner les derniers arrangements. À l'instar de l'œuvre *Nos pères amis* qui a été jouée en décembre au Pôle Culturel d'Alby, la troupe des adultes espère bien se produire plusieurs fois à la rentrée, notamment à Cusy et au Pôle. Vous en serez informés.



**PLUS D'INFOS** : Amandine Lafoutry, 06 17 95 42 98.



## Travaux réseau eau potable : suppression du réservoir des Tarasses

Le Grand Annecy a décidé de supprimer le réservoir des Tarasses (20 m<sup>3</sup>) situé au sommet des Chavonnes. Il alimentait six habitations. Une nouvelle conduite a été mise en place, connectée sur le réseau principal des Chavonnes. Les raisons de ce changement sont multiples :

- servir ces habitations avec une meilleure qualité d'eau,
- pallier le manque d'eau, cette source étant limitée.

L'été dernier, le Grand Annecy a ravitaillé par sept fois le réservoir avec un camion-citerne de 10m<sup>3</sup> pour subvenir au manque d'eau de cette source. Il reste la reprise en goudron des tranchées, chantier entièrement financé par le Grand Annecy, qui a la compétence eau potable.



## Recevez votre ticket de bus par SMS !

Désormais, il est possible de prendre le bus avec un SMS. Ce dispositif, qui concerne le ticket unitaire à 1,50 €, est simple et pratique :

- composez le 93740 sur votre téléphone portable,
- envoyez le mot BUS,
- vous recevez instantanément votre ticket par SMS,
- présentez le SMS en cas de contrôle.

Le ticket reçu est valable pendant une heure, correspondances comprises. Son montant sera directement débité sur la facture transmise par votre opérateur de téléphonie mobile.



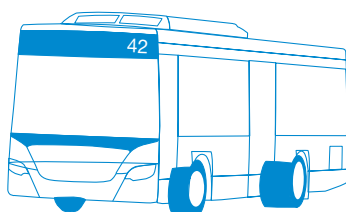
**PLUS D'INFOS :** [www.sibra.fr](http://www.sibra.fr) ou 04 50 10 04 04 (Espace Sibra)

## Modification des modalités de collecte ordures ménagères

Sur le Pays d'Alby, le Grand Annecy supprime progressivement les bacs roulants pour réunir les ordures ménagères et déchets recyclables sur des PAV (Points d'Apport Volontaire), et faciliter le tri par les habitants. Dernièrement, les bacs roulants face au refuge des gourmands ont été supprimés. D'autres suivront. Un PAV va être installé en juin à côté de l'aire de jeux, pour compléter les 4 PAV existants (aux Parisiens, à la Tropaz, au foyer communal, à Lachat).

## Mobil'été, des bus gratuits

L'opération Mobil'été, avec les bus gratuits sur tout le réseau bus du Grand Annecy, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, est renouvelée cette année. C'est le moment de prendre le bus (la ligne 42 à Cusy, par exemple) pour vous rendre à Annecy, et de laisser votre voiture au garage.





## Le tri plus simple

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri des déchets, pour les habitants des trente-quatre communes du Grand Anney, est simplifié : déposez **au même endroit tous les emballages et tous les papiers**. Les pots de yaourt, blisters, sacs et filets, barquettes, tubes de dentifrice, briques alimentaires... vidés de leur contenu et sans les laver, vont dans le **conteneur jaune**. Si c'est un emballage, je le trie !



## « Ici commence le lac, ou le Chéran »

Les grilles et avaloirs d'eaux pluviales ne sont ni des poubelles, ni des égouts ! Ces grilles n'ont qu'une seule fonction : récolter les eaux de pluie dans les rues et sur les routes pour limiter les risques d'inondation. Sur notre territoire, elles ne sont pas raccordées à la station d'épuration : l'eau de pluie rejoint directement le lac ou les rivières. Un mégot jeté, un masque anti-covid, un seau de produits ménagers vidé ou un pinceau nettoyé à proximité d'une grille, impactent l'eau des lacs et des rivières. Pour sensibiliser les habitants et les touristes à ne rien jeter dans les grilles d'eaux pluviales, le Grand Anney lance l'opération « Ici commence le lac », dans notre canton « Ici commence le Chéran », en apposant des macarons au niveau de ces grilles.



**Rappel :** il est constaté sur notre commune que des entreprises de travaux publics déversent l'eau de rinçage de leurs bétonnières dans les ruisseaux. Pour tout constat, merci de contacter la Mairie.

## Grand Anney Mobilité : Point autostop

Covoiturage dynamique ou « autostop organisé », c'est le concept que le Grand Anney a souhaité expérimenter sur le Pays d'Alby en mettant en place, à titre expérimental, des points autostop de covoiturage. Les objectifs sont de limiter les trajets de voitures « à vide » et de pallier le maillage de bus insuffisant, qui, en étant réaliste, ne pourra jamais répondre à tous les besoins. Cette initiative fait le pari du sens du partage des conducteurs, en proposant la souplesse et la convivialité. Il suffit de se positionner à un point autostop (ils sont tous équipés de panneaux indiquant des destinations), de choisir puis de montrer le panneau de la destination souhaitée.



### Comment ça marche : Simple comme l'autostop !

- 1- Choisissez votre panneau de destination
- 2- Faites votre trajet

Laissez si possible un avis grâce au QR code



- Pas d'inscription
- Pas de réservation
- Pas de contraintes
- Pas de paiement
- Pas de pollution



## Grand Anancy Mobilité : une nouvelle station Véloncy à Cusy

En complément des stations Véloncy maillant déjà le Pays d'Alby, un nouveau point sera installé à Cusy, prochainement, au centre du village.

**PLUS D'INFOS :** RDV sur l'application Véloncy.



## Visite du Grand Anancy sur le marché pour l'écomobilité

Quatre étudiantes, en formation d'assistante sociale à l'ENSEIS, étaient en stage à l'agglomération du Grand Anancy pour l'Espace Citoyen, sur les pays d'Alby et de Fillière. Elles ont pu présenter, le 1<sup>er</sup> avril 2023, de 8 h à 12 h, la problématique de la ZFE-m\* sur le marché de Cusy et recueillir la position des habitants sur la question des conséquences que celle-ci pourrait avoir sur leur vie. Une synthèse de leurs travaux et une présentation sont prévues : affaire à suivre...

\* Les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) sont un dispositif soutenu par l'État, destiné à faire baisser les émissions de polluants, notamment dans les grandes agglomérations, pour améliorer la qualité de l'air. Le Grand Anancy doit mettre en place une ZFE sur son territoire d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce qui veut dire qu'à terme, tous les véhicules qui n'auront pas de vignette Crit'Air 0, 1 et 2 ne pourront plus circuler dans le périmètre défini.

## Travaux d'assainissement secteur Vautrey – les Parisiens

Le SILA dirige des travaux de desserte des eaux usées sur le secteur Vautrey - les Parisiens. Les travaux, par l'entreprise TPLM, ont débuté en janvier 2023 pour 10 mois environ, pour un montant de 1 260 000 euros HT. Ils consistent à la réalisation d'un réseau gravitaire sur 1313 ml environ, incluant la réalisation de trente-six branchements particuliers. La particularité de ce chantier réside sur l'exécution de 844 ml sous la route départementale.



## Le service de ramassage poubelle du Grand Anancy sollicite les riverains pour l'élagage des arbres

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules, ne cachent ni les feux de signalisation, ni les panneaux, ni la visibilité en intersection de voirie.

## Soutien de la Région



Convaincu du rôle essentiel joué par les élus locaux, Laurent Wauquiez a tenu à ce que la Région mette en place des dispositifs clairs, simples et souples afin de soutenir des projets concrets élaborés en lien étroit avec les acteurs des territoires, de la petite commune aux grandes métropoles.

La commune de Cusy a ainsi bénéficié d'un soutien régional, à hauteur de 41 120 €, pour le projet de l'aire de jeux au centre du village. Le SIPRES, qui réunit les communes de Cusy – Chainaz-les-Frasses et Héry-sur-Alby, s'est vu octroyer 76 490 € pour la rénovation énergétique (isolation thermique par l'extérieur) de l'école maternelle intercommunale, prévue cette année.

# à vos agendas...

## DIMANCHE 11 JUIN

### *Cusy'hard*

Lieu : foyer communal / Horaires : à partir de 8 h /  
Organisateur : Cusy Fêtes

## SAMEDI 17 JUIN

### *Démonstrations des associations*

Lieu : foyer communal / Horaires : à partir de 14 h /  
Organisateur : commission animation CMJ

### *Fête de la musique*

Lieu : place du marché / Horaires : à partir de 18 h /  
Organisateur : commission culture mairie

## SAMEDI 24 JUIN

### *Arrachage solidage*

Lieu : marais des Mièges / Horaires : de 8 h à 12 h (départ foyer communal) / Organisateur : commission environnement mairie

## SAMEDI 24 & DIMANCHE 25 JUIN

### *Le 24 : cabaret équestre (spectacle équestre)*

Lieu : Écuries des Blés d'Or / Horaires : à partir de 18 h /  
Organisateur : Écuries des Blés d'Or

### *Le 25 : Fête du club*

(animations et baptêmes poneys au profit de l'association Grégory Lemarchal)

Lieu : Écuries des Blés d'Or / Horaires : à partir de 10 h /  
Organisateur : Écuries des Blés d'Or

## SAMEDI 1<sup>er</sup> JUILLET

### *Spectacle de danse*

Lieu : Pôle à Alby / Horaires : 15 h 30 (avec les petits), 17 h 30 (sans les petits) / Organisateur : Familles Rurales

## SAMEDI 1<sup>er</sup> JUILLET

### *Fête de l'été (feu d'artifice et bal)*

Lieu : parking foyer communal / Horaires : 19 h /  
Organisateur : Cusy fêtes

## SAMEDI 29 & DIMANCHE 30 JUILLET

### *Le 29 : repas dansant / friture*

### *Le 30 : repas dansant / fondue*

Lieu : foyer communal / Horaires : 20 h / Organisateur : Ubac cinéma

## SAMEDI 26 AOÛT

### *Fête de la chapelle de Lachat*

Lieu : chapelle de Lachat / Horaires : 19 h /  
Organisateur : association Chapelle de Lachat

## SAMEDI 2 SEPTEMBRE

### *Forum des associations*

Lieu : foyer communal / Horaires : de 9 h à 12 h /  
Organisateur : commission associations mairie

## SAMEDI 9 & DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

### *Le 9 : tournoi multisports de 7 à 12 ans*

Lieu : stade Robert Bogey / Horaires : de 14 h à 17 h /

### *Le 10 : tournoi Romain Berger, de 13 à 99 ans*

Lieu : stade Robert Bogey / Horaires : de 9 h à 18 h /  
Organisateur : commission jeunesse mairie

## DIMANCHE 1<sup>er</sup> OCTOBRE

### *Fête d'automne*

Lieu : foyer communal / Horaires : 8 h / Organisateur : Cusy fêtes

## DIMANCHE 8 OCTOBRE

### *Rando orientation*

Lieu : salle des fêtes de Chainaz / Horaires : dès 8 h /  
Organisateur : APE de l'école maternelle

## SAMEDI 14 OCTOBRE

### *Repas dansant*

Lieu : foyer communal / Horaires : 19 h /  
Organisateur : Soleils d'Afrique

## DIMANCHE 15 OCTOBRE

### *Un dimanche à la chasse*

Lieu : départ salle des associations / Horaires : 7 h 30 /  
Organisateur : ACCA

## DIMANCHE 5 NOVEMBRE

### *Repas des aînés*

Lieu : foyer communal / Horaires : 12 h / Organisateur : CCAS

## SAMEDI 11 NOVEMBRE

### *Commémoration de l'Armistice 1918*

Lieu : monument aux morts / Horaires : 10 h 15 / Organisateur : Mairie

## SAMEDI 18 NOVEMBRE

### *Repas dansant*

Lieu : foyer communal / Horaires : 19 h /  
Organisateur : Comité de gestion du foyer communal

**Cusy Infos** : bulletin gratuit édité par la commune de Cusy - Mairie de Cusy - 74540 Cusy

**Responsable de la publication** : Patricia Mermoz • **Responsable de la rédaction** : Pascale Grillet

**Rédaction et relecture** : les membres de la Commission communication, culture, économie locale

**Conception graphique et impression** : Nicolas Vincent

**Crédits photos** : Mairie de Cusy. Pour toute utilisation, reproduction ou commercialisation de photos,

demande à faire en mairie qui transmettra à l'auteur • **Tirage** : 900 exemplaires • **Parution** : juin 2023

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.

